

Délibération du Conseil Municipal
Séance du jeudi 06 avril 2023 à 19 heures 00

Désignation d'un nouveau représentant de la commune au sein de la CLECT suite à la démission d'un conseiller

L'an deux mille vingt-trois et le six avril, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry VIALE.

Présents : Monsieur Thierry VIALE, Monsieur Benoît CLEMENT, Monsieur Christian PAUL, Madame Claire DELARIS, Monsieur Eric OLIVE, Monsieur Samir KADI, Monsieur Fabrice ROMAN, Monsieur Robert CHASPOUL

Absents / Excusés :

Représentés et représentants : Monsieur Hervé BOUFFARD-ROUPE par Monsieur Christian PAUL

Suite à la démission de Monsieur Bernard MOLLING du conseil municipal, il y a lieu de procéder à son remplacement au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) dont il été représentant Suppléant.

Monsieur le Maire fait appel à candidature.

Monsieur Robert CHASPOUL s'est porté candidat pour remplacer Monsieur Bernard MOLLING au sein de la commission.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Proclame** élus au sein de la commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées
Monsieur Robert CHASPOUL en tant que Suppléant.

Délibération adoptée par 9 voix pour / 0 voix contre / 0 abstention

Fait et délibéré à Clumanc,
Le 11 avril 2023

Le Maire,

Thierry VIALE

